

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° W21-671307

106948



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 8655

Société : RAM

Actif

Pensionné

Autre :

Nom & Prénom : MOUMIN MED

Date de naissance : 20/04/70

Adresse :

Tél. : 066 108 63 49

Total des frais engagés : 570,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/02/2022

Nom et prénom du malade : J. T. JAD MERIEN Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Suivi de Grossesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer le renseignement sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : NSR

M 08 MAR 2022 Le : 22/03/22

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/2022			1000000	INP : 051244935 Dr. JALIL SARA Spécialiste en Gynécologie Obstétrique

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Alla 10/02/2009 Locaux N°4 et 5 Benschid 67-05 22 32 26	10/02/2009	10,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Sara Jalil

Spécialiste en
Gynécologie - Obstétrique



الدكتورة سارة جليل

طبيبة مختصة في
أمراض النساء والتوليد

ORDONNANCE

Casablanca, le

10/09/2022

319334

6 118001 103041
Tardyferon® 80mg
30 comprimés pelliculés

Distribué par COOPER PHARMA
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca
Pharmacien Responsable : Amina DACIDI

PPV : 40.50 DH

40,50

nl

Pharmacie Allia

Bd Med V, Cité Al Wahda - imm.
Locaux N°4 et 5 . Berrechid
Tél : 05 22 32 48 38

4 x 2 jours



عمارة 180، شارع الفداء الطابق الثاني مرس السلطان - الدار البيضاء

180, Bd El Fida 2^{ème} Etage, Mers Sultan - Casablanca Tél : 05 22 81 17 86 - GSM : 06 64 42 18 38

Dr. Sara Jalil

Spécialiste en
Gynécologie - Obstétrique



الدكتورة سارة جليل

طبيبة مختصة في
أمراض النساء والتوليد

Dr. S. JALIL

ORDONNANCE

Casablanca, le

٢٥/٥/٢٠٢٢

*me mém
g. OAD*

1 - NFS - P.

*2 - RH - RH
GTA.*

مختبر التحاليل الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERICHD
183, Bd Mohamed V - N°1 - Espace 1 - Berrihd
Tel/Fax : 05 22 03 04 61



عمارة 180، شارع القداء الطابق الثاني مرس السلطان - الدار البيضاء

180, Bd El Fida 2^{ème} Etage, Mers Sultan - Casablanca Tél : 05 22 81 17 86 - GSM : 06 64 42 18 38



مختبر التحاليل الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID

Dr Ahlam IOURDANE

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Biochimie - Hematologie - Sérologie - Immunologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie

INPE : 063063499

FACTURE N° : 1220200143

BERRECHID le 21-02-2022

Mme JIDAD Meriem

Récapitulatif des analyses		
Analyse	Coefficient	Clé
Forfait traitement échantillon sanguin	20	E20
Taux de prothrombine	40	B40
Temps de céphaline: TCK	40	B40
Numération formule	80	B80
Fibrinogène	40	B40

Total des B : 200

TOTAL DOSSIER : 230.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent trente dirhams .

مختبر التحاليل الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID
183, Boulevard Mohamed V - Casablanca - Maroc
Téléphone : 05 22 03 04 61

INPE : 063063499
ICE:002400927000071
IF : 39483570



مختبر التحاليل الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID

مختبر التحاليل الطبية برشيد Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID

Dr Ahlam IOURDANE

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Biochimie - Hematologie - Sérologie - Immunologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie

Date du prélèvement : 21-02-2022 à 11:00

Code patient : 20220221009

Né(e) le : 18-05-1985 (36 ans)

Mme JIDAD Meriem

Dossier N° : 20220221009

Prescripteur : Dr JALIL SARA



HEMATOCYTOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Sang total, cytométrie en flux, variation d'impédance)

Les valeurs de référence sont établies en fonction de l'âge et du sexe.

GLOBULES ROUGES (Erythrocytes)	3.99	M/ μ l	(3.80-5.90)
Hémoglobine	11.5	g/dL	(11.5-17.5)
Hématocrite	34.2	%	(34.0-53.0)
VGM (Volume globulaire moyen)	85.8	fL	(76.0-96.0)
TCMH	28.8	pg	(24.0-34.0)
CCMH	33.5	g/dL	(31.0-36.0)
GLOBULES BLANCS	12 450/mm³		(3 800-11 000)
(Leucocytes)			
1-Polynucléaires	71.5%	Soit	8 902/mm ³
Neutrophiles			(1 400-7 700)
2-Polynucléaires	2.5%	Soit	311/mm ³
Eosinophiles			(20-580)
3-Polynucléaires Basophiles	0.4%	Soit	50/mm ³
4-Lymphocytes	20.5%	Soit	2 552/mm ³
5-Monocytes	5.1%	Soit	635/mm ³
PLAQUETTES	324 000/mm³		(150 000-445 000)
			(-)
VPM	10	fL	(2-13)

HEMOSTASE

TAUX DE PROTHROMBINE

Temps de Quick Patient (Technique chronométrique)	12.7	sec.
Temps de Quick Témoin	13.2	sec.
Taux de Prothrombine	86	%

مختبر التحاليل الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID
183, Boulevard Mohamed V - Casablanca - Maroc
Tél / Fax : 05 22 03 04 61 - Email : labo.berrechid@gmail.com
I.F : 39483570 - Patente : 40701406 - ICE : 002400927000071



مختبر التحاليل الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID

مختبر التحاليل الطبية برشيد

Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID

Dr Ahlam IOURDANE

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca

Biochimie - Hematologie - Sérologie - Immunologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie

20220221009 – Mme Meriem JIDAD

Temps de céphaline activée (TCA)

TCA Temps patient 25.5 sec.
(*Technique chronométrique*)

TCA Temps témoin

27.0 sec.

TCA Ratio patient/témoin

0.94 (<1.20)

Fibrinogène 3.15 g/L (2.00–4.00)
(*Technique chronométrique*)

Commentaire

Bilan d'hémostase normal.

Validé par : Dr. IOURDANE AHLAM

مختبر التحاليل الطبية برشيد
Laboratoire d'Analyses Médicales BERRECHID
183, Bd Mohamed V - 1er étage - Berrechid
Tél/Fax : 05 22 03 04 61